

[Text]

Mr. Peter Doll (National Farmers Union of Alberta): Thank you, Mr. Chairman, for allowing me to present this on behalf of District 2, Region 8, which consists of the Peace River country, of the National Farmers Union. By destroying the statutory rate on grain, agriculture and agriculture-based communities, as we know them, will be destroyed. The reason we say this, no grain farmer can afford to pay any additional costs for the shipment of grain to export positions on an already uneconomic product on the world market.

The communities cannot afford the loss of this farmer revenue which, in the case of the Fairview municipality where I farm, would amount to \$1.5 million a year by the year 1990, and this is one of the smaller municipalities in Alberta. This added cost, we are sure, would bankrupt many if not, in time, all grain producers in this area, because of the higher costs of production we in this area have, and would be the biggest deterrent for the opening of new land in the last frontier in Canada. This land, already being a long distance from grain delivery facilities, with the added cost for transportation, would just make this an uneconomic venture.

Our forefathers entered agriculture as grain producers, as we did, knowing the statutory rate for shipping of grain to be a fixed cost, as are all fixed costs to the production of grain. We hoped this would remain so for their children and for anyone entering agriculture in the future. Changing this would all but eliminate the small producer and open the door to corporate farming. It would put larger trucks on our roads and so add not only to the cost of moving grain, but there would be further expense for the upkeep of our highways. In this way, more money would be taken out of the community.

All this is being proposed with no legislation for performance by the railway, other than the withholding of a small amount of the subsidy where, if that small amount is held back, the railways would still show a large profit and could care less about the holdback. Also, there is no guarantee that these profits would stay in Canada or be reinvested in facilities for the movement of grain.

All this is being proposed by a government which, a few short years ago, would not support farmers or the National Farmers Union in a class action against the railways for the loss of grain sales. It supported the principle that it was no longer the farmers' grain after delivery, nor did it accept the responsibility for the lost sales or slow movement of grain.

If this legislation were passed, we of District 2, Region 8 of the National Farmers Union, can visualize the next step—to variable rates. That would force the farmers to deliver to a point of the railways' choice. And many of us remember how that affected the farmers before the formation of the pools and the Canadian Wheat Board, thus ruining as good a marketing

[Translation]

M. Peter Doll (Union nationale des agriculteurs de l'Alberta): Merci, monsieur le président, de me permettre de me présenter ce mémoire au nom du district 2 de la région 8 de l'Union nationale des agriculteurs, c'est-à-dire la région de Peace River. L'annulation du tarif statutaire de transport du grain détruira l'agriculture et les communautés agricoles, comme nous les connaissons. Nous affirmons ceci en raison du fait qu'aucun céréaliculteur n'a les moyens de payer davantage pour le transport du grain destiné à l'exportation, car c'est déjà un produit non rentable sur le marché mondial.

Les communautés n'ont pas les moyens de perdre ce revenu agricole, car, dans le cas de la municipalité de Fairview, celle où se trouve mon exploitation agricole, cette perte s'élèverait à 1.5 million de dollars par an, en 1990, et c'est l'une des plus petites de l'Alberta. Ce coût supplémentaire, nous en sommes sûrs, acculerait un grand nombre de céréaliculteurs de cette région, sinon tous, à la faillite, car les coûts de production sont plus élevés dans notre région, et ce serait le meilleur moyen de freiner le défrichement de la terre dans la dernière zone de colonisation du Canada. Comme ces terres sont déjà très éloignées des installations de livraison du grain, l'augmentation des frais de transport en ferait des entreprises non rentables.

Nos ancêtres se sont lancés dans l'agriculture comme céréaliculteurs, tout comme nous, en sachant que le tarif statutaire des transports du grain serait un coût fixe, comme tous les coûts fixes relatifs à la production du grain. Nous espérons qu'il le demeurerait pour leurs enfants et pour quiconque s'orienterait plus tard vers l'agriculture. En modifiant le tarif on éliminerait, à toutes fins pratiques, le petit producteur et on ouvrirait la porte à l'exploitation agricole des grandes sociétés. Des camions plus lourds circuleraient sur nos routes, ce qui ajouterait non seulement au coût du transport du grain, mais aussi aux dépenses d'entretien des chemins. Ainsi, cela reviendrait encore plus cher à la communauté.

Cette modification est proposée sans aucune mesure s'appliquant au rendement des chemins de fer, sinon la retenue d'une petite partie de la subvention, qui même si elle était retenue, n'empêcherait pas les chemins de fer de réaliser d'énormes profits sans s'en soucier le moins. En outre, rien ne garantit que ces profits resteraient au Canada ou seraient réinvestis dans du matériel servant au transport du grain.

Tout cela est proposé par un gouvernement qui, il y a à peine quelques années, a refusé d'appuyer les agriculteurs ou l'Union nationale des agriculteurs dans un recours collectif contre les chemins de fer qu'ils accusaient de leur avoir fait perdre des ventes de grain. Il a soutenu le principe que ce n'était plus le grain des agriculteurs une fois qu'il avait été livré, et n'a accepté aucune responsabilité pour les ventes perdues ou la lenteur du transport.

Si cette mesure était adoptée, nous, du district 2, région 8 de l'Union nationale des agriculteurs, pouvons prévoir l'étape suivante—les tarifs variables. Les agriculteurs seraient ainsi obligés de livrer leur grain à l'endroit choisi par les chemins de fer. Nous sommes nombreux à nous souvenir des inconvénients que cela causait aux agriculteurs avant la création des